L'emprunt départemental du Nord

Le Conseil général se réunira en session extraordinaire dans le courant de décembre

La Commission départementale de la Commission spéciale de l'emprunt de 150 millions décidé par le Conseil général pour la reconstitution se sont réunies hier, mercredi, à la Préfecture.

Les démarches de M. le Préfet pour cette réalisation ont abouti.

Une nouvelle réunion se tiendra dans quelques jours pour fixer les modalités d'attribution de l'emprunt. Une part sera réservée aux communes ; une autre servira à payer l'arriéré des travaux exécutés et une troisième sera affectée aux petits sinistrés, auxquels l'emprunt assurera un avantage appréciable sur le mode de paiement en obligations aliénables ou inaliénables. La différence en leur faveur sera de 17 au lieu de 30 % de perte actuellement.

Le Conseil général sera convoqué en session extraordinaire vers le 15 décembre prochain, pour ratifier les décisions prises par ses Commissions compétentes.

A LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU NORD

Hier, après-midi sous la présidence de M. Demolon et de M. Budelo Préfet du Nord, les Membres de la Commission Départementale se sont réunis de 14 h. 30 à 18 h. Le rôle ne comprenait pas moins de 101 affaires. Parmi les plus importantes questions à traiter, notons tout d'abord celle de l'électrification des communes. Le projet de répartition d'un million entre plusieurs communes, élaboré par la Commission d'Electrification, a été adopté. La Commission a examiné également la convention relative à l'avance consentie par le département pour la construction de la ligne Lille-Marquette (Société l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing).

Il est également question d'attribuer des dotations à des anciens pupilles des deux sexes.

L'Institut Départemental des Sourds-Muets et Aveugles de Marcq-en-Barœul ayant envisagé l'installation de postes de télédiffusion sans fil et d'un cinématographe dans la salle des fêtes, demande que l'on autorise son directeur à passer un marché.

Diverses questions concernant l'entretien des routes départementales et de chemins ruraux, ainsi que des créations de stations et des majorations de prix pour certaines lignes départementales de chemin de fer furent également examinées.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE DANS LE NORD

Une Commission des « Maladies Sociales », Commission spéciale du Conseil Général, s'est réunie hier matin à la Préfecture du Nord sous la présidence de M. Budelo, Préfet du Nord. La principale question à examiner était celle de la « Préservation antituberculeuse » un Comité départemental, dont la création fut décidée lors de la dernière session du Conseil général, va être créé. Il y aura une Section administrative et une Section techniques. La Section administrative comprendra des Membres de la Commission des Maladies Sociales et deux représentants d'organisations patronales, deux représentants ouvriers, un agriculteur, un membre de l'enseignement et un membre des bénévolats. La Section technique sera composée de six médecins : 2 membres des Syndicats Médicaux et 4 nommés par le Préfet. Une deuxième réunion à ce sujet aura lieu le 30 Décembre, date à laquelle le Comité sera entièrement mis sur pied. La Commission est également occupée de la question des « prévenoria » : elle demandera à la direction du sanatorium de Zuydcoote de créer un preventorium.

Une proposition de l'hospice de Seclin au sujet de l'aménagement d'un pavillon servant à différentes cures a été examinée. Le Conseil général avait voté un crédit de 200.000 francs à cet effet, déjà voté un crédit de 200.000 francs à cet effet, comme participation départementale pour la construction de pavillon pour cures. Une enquête sera faite à Seclin par plusieurs membres de la Commission.

L'ÉLECTRIFICATION DES CAMPAGNES

UN MILLION A REPARTIR DANS LE NORD

L'état vient en aide aux communes pour leur électrification, et le département leur fait des avances sur les subventions et prêts consentis par l'Etat.

Le Conseil Général du Nord a voté le 9 Octobre un crédit d'un million, que la Commission départementale doit répartir entre plusieurs communes. Hier, vers 11 h. 30 la Commission d'Electrification des campagnes a tenu une importante réunion qui dura jusqu'à 12 h. 30 et au cours de laquelle une proposition de répartition de ce crédit a été élaborée. Cette répartition aura lieu sur les communes suivantes : 1re Radinghem et environs (11 communes) — 2e Groupe de Saint Amand, Hordain, Estrun — 3e Lieskes et Ramecourt — 4e Wervicq-sud, Nicolly — 5e Willonfosse et Estreux : 7e Groupe de Lapeltre, Bamème et Rosult — 8e Syndicat des communes de Gattilon (7) — 9e Syndicat des Communes d'Attichet, Auchy-les-Orchies et Bersée (10).

Cette proposition fut examinée l'après-midi par la Commission départementale.

Un entrepreneur écrasé sous son camion à Strazeele

Mercredi matin, vers [illegible] heures 30 M. Catteau, fabricant de briques, route de la Gare, à Strazeele, sortait en sortant de sa briqueterie une masse notre encombrant le fossé de l'autre côté du chemin de G. C. No 18, au pied même et contre la façade de l'estaminet tenu par M. Albert Carton. Deux lumières brillaient à l'avant. C'était un camion-automobile renversé dont les phares étaient restés allumés. Le chargement consistant en planches destinées pour des travaux de charpente était déplacé et recouvrait la chaussée.

Spectacle tragique : le conducteur était encore assis au volant une cigarette aux lèvres : mais ce n'était qu'un cadavre. Le malheureux était coincé entre son volant et le chambranle de planches.

Il se trouvait en présence d'un habitant de Strazeele, M. [illegible] Dewasseine âgé de 38 ans, cabaretier et cantonnier. Le briquetier appela immédiatement les voisins afin de dégager le véhicule et le décharger. Un médecin, le docteur Gaudet fut appelé : il ne put que constater le décès. La poitrine était brovée.

Dans la journée les gendarmes de Bailleul sont descendus à Strazeele pour faire une enquête sur les circonstances de l'accident. M. Léon Dewasseine, 18 ans, a trouvé la mort vers 10 heures 30, mercredi soir, car il était sorti peu de temps auparavant de l'estaminet Millecamps situé place de Strazeele ; on l'a estimé à la briqueterie [illegible] à 500 mètres.

Qu'est-ce qui a pu déterminer la chute du camion ? Il est probable que par suite d'une rupture de l'appareil de direction, le véhicule dévié se jeter dans le fossé sans que le conducteur pût le retenir. L'avant heurta brusquement la maçonnerie d'un agnelin et le choc détermina le glissement des planches qui vinrent écraser l'infortuné conducteur.

Chute morte'le à Saint-Sylvestre-Cappel

Mardi soir, vers onze heures, M. Constant Werquin, 68 ans, agriculteur, route Nationale à Saint-Sylvestre-Cappel, s'était rendu dans un des granges de son importante exploitation pour préparer une provision de litière. Comme il tardait à rentrer, une de ses filles s'en vint le [illegible]. Elle l'aperçut, couché sur l'aire, tout sanglant. Il était sans doute tombé de son échelle sur le [illegible] car il avait le crâne fracturé. Un médecin fut appelé, mais une guérison était impossible. M. Constant Werquin a succombé le soir vers 10 heures.

Un magasin de bois détruit par le feu à Menin

Un demi-million de dégâts

Vers 2 heures du matin, dans la nuit de lundi à mardi, un incendie a complètement détruit le magasin de bois situé rue de l'Arsenal, à Menin, appartenant à M. Oscar Deswaef, domicilié à Ostende.

Installé dans l'ancien arsenal, ce magasin d'une superficie de 2.000 mètres carrés, contenait une énorme quantité de bois.

Aussitôt l'alarme donnée, les pompiers se rendirent sur les lieux du sinistre, secondés par ceux de Wevelghem.

Leurs efforts durent se borner à préserver neuf maisons ouvrières contiguës au magasin, mais qui furent néanmoins fortement endommagées ; trois sont devenues inhabitables.

Les dégâts sont évalués à un demi-million ; ils sont couverts par une assurance. Les causes du sinistre sont inconnues. Une enquête est ouverte.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Un peu froid, vents du secteur Nord, 50 à 55, 57 : ciel très nuageux avec éclaircies passagères ; chutes de neige en de grêle ; température minimum 2°.

Succès en Syrie

La citadelle de Rechaya est occupée par les Français

Le correspondant du « Daily Mail » auprès du grand quartier général de l'armée du Levant, télégraphie :

« Un important combat a eu lieu dans le district de Rechaya, à 20 milles au sud-est de Beyrouth, au cours duquel trois colonnes françaises ont dirigé leurs attaques sur le groupe de Druses rebelles, qui avaient assiégé la garnison française dans la citadelle. L'une des colonnes, comprenait environ 2.000 hommes, 100 beaucoup étaient arrivés sur les lieux en camions.

» Dans l'après-midi, les Druses avaient commencé à battre en retraite. Avant la nuit, les restes de la ville de Rechaya étaient tombés aux mains des Français. La citadelle fut délivrée, et les Druses en pleine fuite.

» On croit que Said Atirache, frère du sultan Atirache, a été blessé. »

La citadelle de Rechaya était considérée comme imprenable.

On prévoit d'autre part, que Merjeyoum sera évacué par les rebelles et les succès remportés sur les Druses par nos troupes sont confirmés par le Quai d'Orsay.

Damas en état de siège

D'autre part, en raison de la présence de bandes de pillards aux environs immédiats de Damas et des actes de brigandage commis à la porte de la ville le Haut-Commissaire a décidé de proclamer l'état de siège à Damas et dans les Sandjaks de Damas et du Hauran.

On annonce également que les combats à proximité de Rechaya ont été très violents, que les rebelles sont en pleine retraite et que Merjeyma est tenu par nos troupes.

7.740 FRANCS, SALAIRE MINIMUM DES CHEMINOTS

Toutes les organisations nationales de Cheminots réunies le 24 novembre pour examiner la situation créée par l'augmentation constante du coût de la vie se sont mises d'accord pour reconnaître que le salaire minimum ne saurait être inférieur à 7.740 francs.

Les organisations de Cheminots ont décidé de mener une action énergique en vue d'obtenir rapidement satisfaction et demandent le paiement immédiat d'un acompte minimum de 100 francs à valoir du 1er novembre 1925.

LES ASSURANCES SOCIALES AU SÉNAT

La Commission sénatoriale de l'hygiène, réunie sous la présidence du docteur Cheveau, a continué l'examen en seconde lecture des textes sur les assurances sociales. Elle a, en particulier, maintenu la conception de l'assurance facultative et accepté les dispositions de la Chambre concernant les femmes non salariées des assurés obligatoires. Tout le texte des dispositions générales et transitoires a été maintenu sauf quelques modifications de détail.

Conseil de guerre de la 1re Région

AUDIENCE DU 25 NOVEMBRE 1925

Présidence de M. le Colonel Bride. Commis du Gouvernement M. le Capitaine Poupet.

Désertion à l'intérieur. — Digeon Eléber soldat au 1er R.I., a déserté le 28 septembre dernier, arrêté à Reims le 2 octobre, il déclara qu'il voulait revoir son enfant. Le Conseil lui inflige 6 mois de prison avec le bénéfice du sursis. Défenseur : Me Regnault, fils.

Outrages à supérieur. — 2 mois de prison à Honoré, soldat au 1er Bataillon d'ouvriers d'artillerie pour avoir injurié le caporal qui conduisait le détachement dont il faisait partie, à Douai. Défenseur : Me Vanoucke.

Vols militaires. — Henri Mouret, sergent au 503e Régiment de Chars d'assaut à Valenciennes, comparaissait hier devant le Conseil de guerre, pour avoir soustrait, dans la période du 7 juillet au 3 août dernier, différentes sommes d'argent contenues dans des lettres adressées à des militaires qui étaient sous ses ordres.

Après plaidoirie de Me le Bâtonnier Spriet, le Conseil condamne Mouret à 2 années d'emprisonnement, mais lui accorde le bénéfice du sursis.

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1924

Le numéro 265.299 est remboursé par 100.000 fr. Les deux numéro. 141.836 et 255.251 sont remboursés chacun par 10.000 francs.

Les 10 numéros suivants sont remboursés chacun par 1.000 fr : 14.002 — 19.002 — 58.756 — 106.116 — 196 366 — 225.827 — 241.330 — 277.535 — 289.376 — 297.792.

ROUBAIX

BUREAUX 20, Grande Place. Téléph. 9-51

DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

ENCORE DES IMPRUDENCES

Vers 18 heures 45, M. Dupuy Léon, 36 ans, voyageur de commerce, demeurant rue de la Potennerie, pilotant une automobile, rue d'Antaing, est venu heurté une voiture à bras abandonnée dans cette rue, sans qu'aucun éclairage ne la signalât. Sous le choc, l'auto a été endommagée.

Le propriétaire de la voiture à bras, M. Peace Henri, ébéniste, rue d'Antaing, 20, fera l'objet de poursuites indépendantes du préjudice matériel qu'il devra réparer.

— Une contravention a été rédigée contre M. R... André, 27 ans, négociant en laines, rue Léon-Allart, 16, pour défaut d'éclairage de son automobile.

— Un autre procès pour le même objet a été dressé contre M. L... Jules, 54 ans artiste dramatique, rue Pierre-de-Roubaix, 94, qui laissa stationner dans la rue, sans éclairage, sa voiture automobile.

Les cyclistes, imitant l'exemple, vont dans les rues, la nuit venue, sans une lanterne les signalant et c'est ainsi que MM. C... Marcel, 19 ans, maçon, rue des Parvenus ; D... Henri, 23 ans, couvreur, rue de Roubaix, à Mouscron ; C... Désiré, 23 ans, couvreur, rue Saint-Louis, 13, surpris boulevard de Paris, seront poursuivis.

Enfin, pour excès de vitesse, MM. S... René, 22 ans, représentant, boulevard d'Armentières ; P... Michel, 21 ans, industriel, rue Henri Bossut, ont été signalés et fait l'objet d'une contravention.

LES MAUVAISES RENCONTRES

Hier, à 15 heures, une voiture automobile appartenant à M. Jean Harmann, venant de la rue de l'Alma, se dirigeait vers la rue de Lorraine. Arrivée à la sortie du pont Saint-Vincent, une autre voiture, conduite par M. Jules Jouville, représentant en charbons, rue Duflot, 10, vint se jeter contre la première. Il n'eut pas d'accident de personne, mais les deux véhicules furent endommagés. Une enquête établira les responsabilités.

SITUATIONS

procurées aux personnes qui suivent par correspondance les cours de STÉNO DACTYLO, COMPTABILITÉ, DESSIN, DROIT ou REPRÉSENTATION, etc... Location de Machines à écrire, à sténographier et de Phonographes pour apprendre l'Anglais.

ÉCOLES PIGIER de PARIS, 53, rue de Rivoli. 6019

AU FEU !

Hier, vers 3 heures 30, un commencement d'incendie a été déclaré chez M. Stéphane Herman, ébéniste, rue de la Conférence, 7.

Les pompiers, alertés par la police, se rendirent aussitôt sur les lieux du sinistre, qu'ils combattirent et dont ils se rendirent maîtres en quelques instants. Le feu a pris naissance par l'action du retour de flammes d'un poêle, qui embrasa des copeaux et du kapock se trouvant à proximité.

Les dégâts matériels, évalués à environ 1.000 francs, sont couverts par une compagnie d'assurances.

LES THÉATRES

AU GRAND-THÉATRE HIPPODROME

Ce soir, à 8 heures 30, au Théâtre-Hippodrome, représentation officielle du Théâtre de la Porte-Saint-Martin : « Le Maître des Forges » ; Mlle Madeleine Clervanne ; MM. Lavarde et Rigaut.

AU CASINO-THEATRE

La Tournée du Théâtre Sarah-Bernhard donnera une représentation sensationnelle : « Mon Curé chez les Riches », comédie en cinq actes, tiré du roman de Clément Vautel.

Demandez à nos Pharmaciens [illegible]

« LES CONTES D'HOFFMANN » A L'HIPPODROME-THEATRE

Il fut donné mardi, à l'Hippodrome-Théâtre, une représentation des mieux réussies : « Les Contes d'Hoffmann ».

La distribution des rôles avait été très soignée. Nous avons remarqué M. Romette, qui a su, avec art, composer les quatre personnages qu'il incarnait : Lindorf, le cynique, Dappertulo, le docteur Miracle et le juif Coppelius. C'est un artiste de grand mérite les applaudissements qu'il recueille chaque fois qu'il interprète un rôle.

Mme Dyna Clair a été délicieuse dans la Poupée. Sa voix cristalline et d'une très grande limpidité a fort impressionné les spectateurs.

M. Jean Nicq (Hoffmann) a interprété son rôle avec beaucoup d'expression.

Mme Jane Lefer, égale à sa réputation, a partagé le succès général. Il en revient une bonne part à Mlle Clairval ; MM. Magalli, Begot, Carpentier, Desutter, Van de Wegge, et Mlle Chason.

Il est bien regrettable que la salle n'ait pas été entièrement remplie, car cette représentation est une des bonnes que nous a donné M. De Loose.

On nous annonce pour mercredi prochain « La Juive ».

jusqu'au 20 décembre prochain, réclamez 1 Bon-Prime avec chaque demi-livre de TIP. — 4 de ces bons donnent droit à un mouchoir pour Messieurs ou pour Dames. — Si votre fournisseur n'en a pas, envoyer son adresse, contre récompense, au dépositaire :

A. CAHAY, 65, r. St-Paul, MOUVAUX

VENTE A LA CRIÉE DU MINCK

Harengs, 200 kilos, 0,25 à 0,28 la pièce ; Maquereaux, 500 k., 3,25 le kilo ; Plies, 500 k 4 fr. le kilo ; Rougets, 200 k., 4 fr. 50 le kilo ; Raies, 200 k., 5 fr. le kilo ; Roussettes, 60 k., 2 fr. 50 le kilo ; Lottes, 50 k., 5 fr. le kilo.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Aujourd'hui jeudi 26 novembre, de 10 à 11 heures, séance de vaccinations gratuites dans un local du service d'hygiène, rue de Cassel, 45, square Wibaux.

MARCHÉ DES LAINES PEIGNÉES

Hier, 25 novembre, les côtes s'établissaient ainsi : janvier 56, acheteur 56, vendeur 57. — *Décembre*, 66,50, *acheteur* 56, *vendeur* 58. Aucune affaire enregistrée en Bourse.

Luttez contre la vie chère

Consommez les bières si réputées de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL. En fût, le litre bière double 4° ne coûte que 0.53. 2—10027.

AVIS ET CONVOCATIONS

FANFARE « LA PAIX » — Ce soir, jeudi, à 7 h. 30 précises, répétition générale de l'audition qui sera donnée à la Coopérative « La Paix », le 6 Décembre.

ORPHEON DES A.C. — Jeudi soir, à 7 h. 30, répétition générale du programme de Ste-Cécile.

CHORALE DE L'ECOLE DE LA RUE TURGOT. — Aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, répétition générale à l'école.

GRANDE HARMONIE. — Vendredi 20 Novembre, à 20 h précises répétition générale.

AMICALE TURGOT. — La grande soirée Turgotine, premier bal d'hiver aura lieu samedi prochain 29 courant, à 21 heures, salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

RUBAN BLEU
EGAL AU BEURRE CREME

ETAT CIVIL

Naissances. — Bronislawa Golebiewski, rue des Anges, 126 ; Georgette Lefébure, rue de France, cour Chevalier, 5 ; Jacqueline Gerz, rue de la Vigne, 105.

Publications. — Marcel Brame, employé de tramway, rue Saint-Amand, cour Desfontaine, et Clémence Paris, ménagère, rue de Beaumont, rangée Delplanque, 6, à Hem ; Georges Beaubourcher, limeur, rue de l'Ermitage, 11 et Isabelle Cuvelier, s. p., rue de l'Ermitage.

Julien Bollau, layetier, rue d'Alger, 98 bis, et Marguerite Pennequin, s. p., rue Pellart, 42 ; Joseph Bywerth, chef de service, rue de Lille, 124, et Germaine Judicq, secrétaire, rue de Rohan 3 ; Louis Boulanger, professeur au Collège, rue d'Edimbourg, 12, à Calais et Marguerite Pernot, s. p., rue de Pantin, 13, à Aubervilliers.

Décès. — Charles Crop, 3 mois, rue de Tourcoing, 78 ; Adolphine Verdonck, veuve Kerman, 75 ans, boulevard de Belfort, 137 bis ; Marie Dekeyser, 1 mois, rue d'Antoing, 2 (Hôpital) ; Charles Vandverberghe, 49 ans, rue de la Lys, 23 ; François Verstraeten, 82 ans, rue Saint-Jean, 52 ; Rosine Joignon, 89 ans, veuve Debrabant, rue Blanchemaille, 37 ; Elise Debarge, veuve Wyskhuyse, 55 ans, rue de la Conférence, 19 bis ; cour Deboosere, 10 ; Marcel Polyn, 67 ans, rue Saint-Etienne, 22 ; Jacqueline Lemonnier, 5 ans, rue Bernard, 25, cour Bernard, 21.

VENTE à CRÉDIT

de tout aux prix du comptant

SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS SUR MESURE

Conditions faciles. — Discrétion.

LE PROGRÈS, 209, rue J.-Jaurès, Croix-Blanche

Tramways F (Croix) et G. K. (Roubaix) 988

WATTRELOS

FUNERAILLES CIVILES. — C'est cet après-midi, jeudi, à 15 heures, qu'eut lieu à Roubaix, les funérailles civiles de la citoyenne Marie Bertrand.

La citoyenne Marie eBrtrand, était l'épouse de M. Fernand Coffe, président de la Société des Accordéonnistes du Labourer.

Assemblée à la maison mortuaire, 87, rue Dampierre, Roubaix, à 14 h. 30.

UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi, répétition générale à 7 h. 30 précises. Souhaits de Sainte-Cécile au chef.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Roger Rose, rue de l'Industrie, cour Mulliez, 6. — Irène Perrot, rue du Calvaire, Neuvilly, 39. — Marie-Louise Bourgeois, rue de la Concorde, 19. — Jeannine Pol, rue Leuridan Noclain, 1. — Suzel Desmullier, rue de la Plume, 33.

Publications. — Julien Devolder, menuisier et Adolphine Vancoppenolle, servante à Escanaffles.

Décès. — Amélie Malfait épouse Depraetère, 74 ans, rue des Poilus.

CROIX

ELLE L'A ECHAPPÉ BELLE. — Mardi matin, à 6 heures, Mlle Vancoillie Agnès, âgée de 21 ans, épucheuse, demeurant rue Louise-Michel, à Croix, s'apprêtait à monter sur le tramway alors qu'il était encore en marche, lorsqu'elle tomba et se blessa à l'extrémité des doigts de la main gauche. Rien de grave et quelques jours de repos suffiront à la rétablir.

PERDU ET RETROUVÉ. — Le vélo du sieur Cornil qui était disparu hier a été retrouvé. C'est un des camarades du propriétaire qui le lui a ramené.

ELECTIONS CONSULAIRES. — Il sera procédé le dimanche 6 décembre, au renouvellement partiel du tribunal et de la Chambre de Commerce de Roubaix. Le scrutin sera ouvert à la mairie de Croix, salle du Conseil municipal (1er étage) de 10 à 16 heures.

ETAT CIVIL. — Décès. — Vandepitte Clémence, 64 ans, s. p., boulevard Emile-Zola, 139.

CRICKET

La Casquette du Sportsman

Demandez à votre Chapelier

notre nouvelle forme

8 côtes

Médaille d'Or à l'Exposition des Arts Décoratifs

DELMOTTE-WERNER

10, RUE FAIDHERBE

LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES DE LA RÉGION

Prix défiant toute concurrence

Demandez nos Catalogues

« MOBILIERS » et « BUREAUX »

WASQUEHAL

MORT D'UN MEMBRE DE LA FANFARE. — Hier matin est décédé en son domicile, 18, impasse Lavoisier, M. Louis Mangé, membre actif de la Fanfare de Wasquehal.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. Assemblée à la maison mortuaire, à 8 h. 45.

Pour les membres de la Fanfare qui assisteront en corps aux funérailles de leur camarade, rassemblement au siège, à 8 h. 30.

BLESSÉ AU TRAVAIL. — Occupé comme manœuvre à la manufacture de Saint-Gobain, Ferreira da Sylva, demeurant à Wasquehal, avenue Hannart, s'est fait prendre le pied entre un wagonnet et une plaque tournante. Pour plaie de la région malléolaire du pied gauche, le blessé devra cesser le travail pendant 15 jours.

REVISION DES VACCINATIONS. — Aujourd'hui jeudi, révision des vaccinations, à la mairie de 8 h. 30 à 9 heures, et à l'école du Capreau, de 10 h. 30 à 11 heures. Les personnes qui n'ont pu se présenter aux séances de vaccination doivent obligatoirement fournir à la mairie (1er guichet) avant le 1er décembre, un certificat constatant la vaccination.

FEDERATION DES COQUELEUX. — Les membres de la Commission des Coqueleux de Croix-Wasquehal et Breucq se réuniront aujourd'hui jeudi 26, à 20 heures, chez Wattez, 38, rue Sadi-Carnot. Questions intéressantes à l'ordre du jour. Présence indispensable.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, à 15 heures, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Noir-Bonnet.

SERVICE DE LA VOIRIE. — Vendredi à 16 heures, à la mairie, M. Léonce Vasseur, directeur de la voirie de Wasquehal se tiendra à la disposition des habitants pour leur fournir des renseignements notamment sur les demandes d'autorisation de bâtir.

ETAT CIVIL. — Naissance. — Renée Lefebvre, rue Michelet, 4.

Bijoux et Brillants

« AU CARILLON », 108-110, rue Gambetta

9255

LANNOY

ASSOCIATION SPORTIVE « MICHELET ». — Répétition générale vendredi 27 novembre, à 7 h. 30 du soir. Présence indispensable.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville

— Téléphone 9-85 —

La Sainte-Cécile

La Fanfare Cycliste de Tourcoing a dignement, pendant trois jours, fêté sa patronne. Elle débuta le samedi 21 novembre par des aubades chez son dévoué président M. Elie Glorieux et ses membres du Comité directeur.

Le dimanche 22 novembre, a eu lieu à 10 h., l'exécution habituelle, sous la direction de son dévoué chef M. Désiré Mansart. Des aubades furent ensuite données chez MM. Sion, président d'honneur, Mathon, Masurel, Désiré Mansart et René Stock, chacun d'eux reçurent une magnifique gerbe de fleurs offerte par la Société.

A 14 heures, a eu lieu au siège de la Société le banquet traditionnel au café Albert Vaillant, rue de la Marlière. A la table d'honneur avaient pris place : MM. J. Sion, président d'honneur ; Pierre Dassonville, vice-président d'honneur ; Pierre Deborgher, conseiller municipal du quartier, délégué de l'administration municipale ; Elie Glorieux, président actif ; Georges Parmentier, vice-président ; Désiré Manart, chef ; René Stock, sous-chef ; J. Demalander, secrétaire ; H. Catry, trésorier et Albert Parmentier.

Après le repas, quelques toasts furent prononcés par MM. Elie Glorieux, président actif, qui remercia tout d'abord l'administration municipale. Il rend hommage à son dévoué président d'honneur, M. Sion, aux collaborateurs précieux de la Commission, aux bienfaiteurs et aux protecteurs de la Société, ainsi qu'à tous ses membres pour les services rendus durant l'année, il les félicite pour la bonne tenue et la discipline. Il remercia la presse locale pour les précieux services qu'elle rend. M. le Président est l'objet d'une chaude manifestation de sympathie de tous les assistants.

M. Pierre Deborgher, au nom de la municipalité fait l'éloge de la fanfare cycliste.

M. Sion, président d'honneur, remercia à son tour tous les membres présents et a quelques mots pour nos chers disparus tombés au champ d'honneur.

M. Désiré Mansart, directeur, dit combien il est heureux de diriger une Société comme la « Fanfare Cycliste ». Il est heureux de la belle exécution du matin et a quelques paroles aimables pour son dévoué sous-chef, René Stock.

En terminant les discours M. Elie Glorieux fit part à tous de la fête qui aura lieu dans le courant de l'année prochaine, à l'occasion du 20e anniversaire de la Société : il présente ensuite comme vices-présidents d'honneur, MM. Pierre Dassonville et Albert Parmentier. La soirée se termine par un brillant concert.

Le lundi, à 19 h., tous les membres étaient de nouveau réunis et firent la tournée ; dans le quartier en jouant des pas redoublés et à 20 h. toutes les familles étaient réunies pour un souper-concert et bal, clôtura dignement ces trois belles journées de fête.

Gaz-Gaz-Gaz

L'Eclairage Moderne au Gaz est BON MARCHÉ

PROPRE et EFFICACE.

RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Mercredi à midi M. Renotte Arthur, âgé de 70 ans, domicilié à Marcq-en-Barœul, rue Emile Zola, sortait de l'usine Lepoutre, boulevard Industriel, pour aller s'approvisionner de bière dans le voisinage. En traversant la chaussée, il fut happé et renversé par une auto d'immatriculation belge, qui appartiendrait à un habitant de Mouscron. Le vieillard a été relevé avec des plaies à la tête. De plus, il se plaint de douleurs internes. Il a été admis à l'Hôpital où M. le docteur Decherf qui le soigne, ne peut se prononcer sur les suites.

La police enquête.

Ajoutons que nous apprenons que M. Victor Bonte et Edmond Catteau, qui furent renversés par des autos, le premier lundi, le second mardi, sont dans un état aussi satisfaisant que possible, si toutefois, disent les docteurs, ne survient aucune complication.

L'AMOUR DE LA FRANCE

Le sieur Ovaere Jules, 25 ans, manœuvre, domicilié à Mouscron, 113, rue du Nouveau-Monde, qui s'est permis de rentrer en France malgré l'arrêté d'expulsion pris contre lui, a été arrêté en gare de Tourcoing et transféré au Parquet.

FUNÉRAILLES CIVILES

Mardi, à 15 h., ont eu lieu les funérailles civiles de Arthur Lepers, ouvrier mécanicien, décédé le 21 novembre 1925, dans sa 58e année.

Une nombreuse assistance avait tenu d'accompagner ce brave camarade jusque sa dernière demeure. En tête du cortège, de nombreuses plaques de marbre et couronnes, avaient été offertes par « La Solidarité Républicaine », le « Syndicat des Métaux », la maison Nollet, construction, rue Saint-Pierre, où travaillait Arthur Lepers. La famille et la Société Vanasbrouck, rue de Menin. Le deuil était conduit par le beau-fils du défunt. Parmi l'assistance nous avons remarqué MM. Alexis Parsy, adjoint et des conseillers municipaux, des représentants de groupements, syndicats et de nombreuses délégations.

Au cimetière, Léon Decostère, au nom du Syndicat de la métallurgie vint apporter le salut des camarades au dévoué syndicaliste Arthur Lepers. Il adressa à la famille éplorée, ses sincères condoléances et un dernier au revoir au brave Lepers.

Albert Dhaze, président de la 7e section, rue de Roubaix et Elidème vint à son tour, rendre hommage au bon et sympathique Arthur Lepers.

La Sciatique?

Voici de quoi vous soulager à l'instant !

Même si vous souffrez atrocement, le Sloan arrêtera le mal et vous apportera sans tarder une délicieuse sensation de soulagement et de réconfort. Il ne faut pas frictionner, il suffit de se l'appliquer sur la partie souffrante — le Sloan pénètre de lui-même et vous vous rendrez compte bien vite qu'il a fait sa besogne. Gardez-en une bouteille sous la main pour calmer la douleur en cas de Rhumatismes, Lumbago, Maux de Nerfs, Entorses, Contusions, etc.

„... me voilà parfaitement guéri."

Un monsieur nous écrit : „Je souffrais beaucoup de sciatique aux hanches et aux jambes, je ne pouvais marcher sans aide, mais maintenant me voilà parfaitement guéri après avoir suivi le conseil d'un ami qui me disait de me procurer une bouteille de Liniment Sloan."

En vente dans toutes les Pharmacies. — Prix, Fr. 7.85 le flacon (impôt compris).

Liniment Sloan

CALME LA DOULEUR

THÉATRE MUNICIPAL

Jeudi 26 novembre, à 23 h., « Phi-Phi » opérette légère, en 3 actes.

— Vendredi 27 novembre, à 20 h., abonnements à la saison et des jeudis de gala courant. Une seule représentation de l'immense succès : « Mon Curé chez les Riches ».

— Samedi 28 novembre, à 20 h., « PhiPhi ».

— Dimanche 29 novembre, matinée de gala, à 13 h., 1. « Werther » opéra en 3 actes, musique de Massenet ; 2. « Eros Berger », ballet pantomime, musique de Marius Lambert ; à 20 h., « Phi-Phi », représentation de « Phi-Phi ».

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

SAINT-ÉLOI

Pipes Écume et Bruyère à fume-cigares, fume-cigarettes

AU BLOC D'ECUME

FABRIQUE DE PIPES

43, rue du Sec-Arembaut, Lille

UN BAL A LA FEDERATION DES AMICALES

Samedi prochain 28 novembre, à 19 h. 30, sera donné dans la Salle du Gymnase, rue de Gand, le bal de Sainte-Catherine, organisé par les Amicales Sévigné et Michelet.

Il a été constaté, lors du dernier bal qu'un certain nombre d'amicalistes n'étaient pas en possession de leurs cartes fédérales 1925 ; le Comité rappelle que l'entrée sera rigoureusement refusée aux personnes non munies de cette carte.

La Symphonie du Flocon, dirigée par M. J. Nollet donnera, dimanche prochain, de 17 h. 30 à 20 heures, un concert rue du Haze, 57, à la Maison des Amicales.

GRAND TOURNOI DE JEU DE FLECHETTES

A la demande de nombreux participants et à seule fin de compléter leurs équipes, les inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi 27 courant inclus. Le même jour, à 7 heures réunion obligatoire de tous les cadets ayant fourni une équipe pour désigner l'endroit où aura lieu le premier tour.

Lieu de réunion : Defrancq Adolphe, rue de la Maisence, 45, Tourcoing.

Les inscriptions seront reçues chez M. Richebelain, 67, rue de Menin et chez M. Defrancq, 45, rue de la Maisence.

BAL DE SAINTE-CATHERINE

La Commission informe ses membres qu'elle a été chargée par la Fédération d'organiser le bal Sainte-Catherine qui aura lieu au Gymnase municipal, rue de Gand, le samedi 28 novembre, avec le concours des Amicales Houchard et Sévigné.

Les MEILLEURES... au MEILLEUR PRIX

LE PLUS GRAND CHOIX

CATALOGUE FRANCO

FACILITÉS de PAIEMENT

LÉVI, 64, rue de Lille, LENS

ETAT CIVIL

Naissances. — Robert Desmet, rue de Guisnes, 303. — François Marlier, rue du Commandant Driant, 47. — Marie Roelens, r. de Varsovie, 156.

Décès. — Hector Debuchy, 52 ans, rue de Renaix, 34. — Pierre Dutrieu, 17 ans, rue de la Blanche-Porte, 39. — Hélène Dulhoit, 27 ans, rue de l'Abattoir, 53. — Hortense Hautekeete, 31 ans, rue de Courtrai, 314. — Arthur Duvivier, 20 ans, rue du Flocon, 3.

Publications de mariage. — Léopold Masschelein, mécanicien à Bondues et Ernestine Leplat, lingère, rue de Menin, 79. — Aurélien Bertin, coiffeur à Pottes et Céline Denis, pâtissière, boulevard Gambetta, 287.

Depuis le grand le prix de la tablette est passé de 1 DE A 5
Le